

Ceyreste infos

N°26 / Juin 2023



Portfolio du trimestre





Votre Maire
Patrick GHIGONETTO



Edito

Chères Ceyrestennes, Chers Ceyrestens,
La page 2022 est tournée avec derrière elle, ce satané virus qui nous a tant nuit. Nous écrivons maintenant 2023 avec force, détermination et optimisme malgré les incertitudes qui planent sur l'avenir.

Pendant trois ans, la crise sanitaire a suspendu bon nombre d'événements, des rendez-vous manqués qui relevaient de la tradition, des habitudes, ce que d'autres appellent le « train-train » avec parfois un regard amusé voire méprisant. Ces choses de la vie quotidienne sont finalement devenues exceptionnelles : jamais depuis le début de ce nouveau mandat, je n'avais pu vous remercier pour cette réélection, la marque de votre confiance envers moi ; jamais je n'avais pu vous présenter officiellement le Conseil municipal dans son ensemble.

C'est pourquoi je ne prends aucun risque quand j'affirme au nom de tous les élus que nos retrouvailles du 19 janvier 2023 nous ont particulièrement satisfaites, touchées et réjouies. Nous avons eu l'immense joie de vous voir si nombreux pour ces vœux à la population qui ont permis de nombreux échanges constructifs « entre nous ». Cette soirée fut l'occasion de regarder dans notre rétroviseur pour notre bilan mi-mandat mais aussi de nous projeter dans le futur et vous présenter ainsi le cap que nous allons suivre jusqu'aux prochaines élections municipales. Nous avons également pu mettre en avant des habitants qui, de manière individuelle ou collective, s'engagent pour faire avancer la Commune, la mettre en valeur et la préserver.

Dans les pages qui suivent, vous pourrez retrouver l'essentiel du discours que j'ai prononcé, véritable engagement de notre équipe pour les trois années à venir avec notamment la crise énergétique et les contraintes imposées par l'État qui nous incitent à accélérer nos projets autour de la transition écologique et davantage de sobriété.

En conclusion, dans ce climat international instable, dans un contexte territorial qui l'est tout autant, nous continuerons à œuvrer au quotidien pour garder la qualité de vie et l'âme de notre village pour que chacun y trouve un cadre de vie serein, agréable et épanouissant.

Je vous souhaite, au nom de toute l'équipe municipale, une bonne lecture.



Dossier : bilan mi-mandat	p.4 / 8
Environnement	p.9
Social	p.10
Sécurité	p.10/11
Enfance	p.12/13
Budget	p.14
Travaux	p.15
Ceyreste en images	p.16 / 19
Vie Locale	p.20 / 21
Chronique ceyrestenne	p.22
Infos pratiques / État civil	p.23
Agenda	p.24

Ceyreste Infos n°26 - Juin 2023
Magazine semestriel édité par la Municipalité de Ceyreste
Directeur de la publication : Patrick GHIGONETTO, Maire
Conception et Rédaction : Comité de Rédaction - Service Communication
Crédit photos : Raphaëlle LAVIE, Manu MARTINS
Création et Impression : Delavega Création
Photo de couverture : Escaliers de la coopérative / La glissade



Nous avons donc choisi de vous présenter l'ensemble des réalisations de notre équipe municipale en reprenant le programme de 2020, thème par thème, programme pour lequel vous nous avez élus.

chemin à gauche après le garage automobile en direction de la gare SNCF de La Ciotat/Ceyreste. Les équipes des services techniques entretiennent maintenant ce secteur. Nous pouvons désormais accéder à ce site.

► La préservation de notre cadre de vie et notre patrimoine.

• **Le parking Mairie – Extension du parking Caunet**
Les travaux ont commencé en novembre 2022 et se sont achevés en Janvier 2023. Ces travaux ont été subventionnés par le Conseil Départemental 13 à hauteur de 60 % (Cf page 15).

• **La liaison avec la voie douce de La Ciotat depuis le chemin Sainte Brigitte, qui doit être réaménagée**
Cette liaison, dont la réalisation devrait voir le jour courant 2023, permettra de rejoindre la voie douce « Patrick Boré » au niveau de l'ancienne halte de Ceyreste. Elle offrira ainsi la possibilité de se rendre à pied à la gare SNCF La Ciotat/Ceyreste, sur un parcours plat et sécurisé. Un grand merci à la Métropole et à sa Présidente, Martine VASSAL.

• **L'implantation d'abribus supplémentaires et la création d'une aire de retournement pour bus**
Un abribus a été implanté au niveau de la coopérative Oléicole. D'autre part, un aménagement a été réalisé pour le stationnement du bus à la Granette.

Depuis plusieurs années, nous avons à cœur de valoriser notre beau village. Dans ce cadre, le Conseil Départemental a complété notre dispositif de plan façade permettant ainsi aux particuliers de les rénover à moindre coût. Par ailleurs, en partenariat avec l'Établissement Public Foncier qui acquiert des immeubles du centre-ville à rénover, nous parvenons, à notre échelle, à développer un parc de logements sociaux de qualité sans dénaturer la Commune.

• **La mise en valeur de la fontaine des Bagnols**
Nous avons souhaité mettre en valeur la fontaine des Bagnols située chemin du Pareyraou, deuxième

Ce qui n'était pas prévu mais a été réalisé

- **Les travaux du cimetière ancien** : le cimetière ancien a été rénové. Les voies de circulation sont désormais recouvertes d'enrobé afin de faciliter leur entretien. Tout a été repensé, réaménagé et mis aux normes pour en faire un lieu de recueillement digne.
- **L'adhésion au Parc Naturel Régional de la Ste Baume (PNR)** : depuis le 1er janvier 2022, Ceyreste est associée aux 29 communes du PNR. Comme le parc, Ceyreste souhaite s'inscrire dans une logique d'aménagement global du territoire pour un développement de qualité permettant la préservation du patrimoine naturel et paysager, la valorisation durable de ses ressources et le développement des richesses naturelles.

Nous avons souhaité redonner une deuxième jeunesse au patrimoine de notre village :

- La réfection des pavés de la rue Cruvelier,
- La réfection du rond-point à l'entrée du village,
- La réfection de l'entrée du chemin du Réservoir,
- La réfection de l'escalier de la coopérative,
- L'aménagement du chemin d'Aubagne,
- La mise en place des chicanes avenue de la Grand vigne,
- L'aménagement des trottoirs rue Felix Nevière.

Ce qui est en cours

- **L'extension et le réaménagement de la place Albert Blanc**

Ce projet est toujours suspendu aux opérations d'inventaire et de succession. Sur ce dossier, nous sommes en cohérence avec le territoire National : comme les Jeux Olympiques, ce réaménagement reste un objectif 2024 pour la pétanque notamment !

► La protection de notre environnement et de notre biodiversité



• Avec la valorisation de la zone agricole située à Caunet

C'est avec une grande fierté que le 9 septembre 2022 a eu lieu le premier jour des vendanges. Depuis plus de 50 ans il n'y avait plus aucune récolte. Ce vignoble de 2,5 hectares pour le moment, produit un vin blanc de haute qualité. Cela redonnera une image viticole à Ceyreste.

• L'amélioration des aménagements forestiers

Les demandes de subventions pour la rénovation du cabanon des gardes à proximité du télégraphe sont lancées depuis début décembre auprès du Conseil Départemental. Les travaux de rénovation intérieur et extérieur vont donc rapidement débuter. Nous avons à cœur de maintenir notre patrimoine vous l'avez déjà constaté grâce aux nombreux travaux réalisés sur tous les bâtiments communaux.

Ce qui n'était pas prévu mais a été réalisé :

- Installation de bornes électriques pour recharger les véhicules : place des héros, parking Jean d'Ormesson, parking du Riau.
- Dans la continuité des critères rigoureux qui nous ont permis d'obtenir la troisième fleur, nous accentuons nos efforts sur le choix des plantations en privilégiant les végétaux méditerranéens.

► Notre action pour la sécurité, notre priorité depuis 10 ans

• L'armement de la Police Municipale

Tous les agents sont armés depuis décembre 2021. La procédure d'armement a été suivie à la lettre, nos Policiers Municipaux ont bien leur arrêté de port d'arme. Cette procédure entre dans le cadre plus général de protection de nos agents et de la population.

• L'extension du réseau vidéo protection (objectif 2026 : 45 caméras)

L'objectif est déjà atteint puisque nous disposons actuellement de 46 caméras. Malgré cela nous continuons le développement et la modernisation des caméras de vidéosurveillance en permanence, en complétant les zones faiblement équipées.

• La poursuite de la rénovation de l'éclairage public

La Commune va peut-être devoir reprendre la gestion de l'éclairage public. Dans le cadre de notre programme de rénovation énergétique, nous prévoyons déjà la poursuite du remplacement pluriannuel des éclairages en Led pour réduire notre consommation.

Ce qui n'était pas prévu mais a été réalisé :

- **La mise en œuvre du système d'alerte à la population** : En cas de risque majeur, nous avons équipé la Ville d'un système d'alerte qui avertit rapidement les administrés. Ils peuvent s'y inscrire gratuitement, auprès de la Mairie.

D'importants travaux de rénovation énergétique vont être réalisés dans un futur proche afin de répondre aux exigences du décret tertiaire qui nous impose de nouvelles normes en termes de consommation énergétique : école Albert Blanc, Salle polyvalente, Centre Technique Municipal et école Jean d'Ormesson.



► S'investir pour l'éducation et l'enfance

• *L'achèvement de la rénovation des écoles anciennes*

Concernant l'école de la Muscatelle, les façades et les travaux d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite sont terminés ; cette école est très agréable à vivre au quotidien. C'est de nouveau une belle réalisation dont nous pouvons être fiers.

• *La création d'un espace de stationnement à proximité de l'école de la Muscatelle*

C'est chose faite, au niveau du chemin du Roulet ; le stationnement a été réaménagé.



Ce qui n'était pas prévu mais a été réalisé :

- Dans le cadre de notre partenariat avec la Ville de la Ciotat et de la CAF, le Relais Petite Enfance (RPE) accueille toutes les semaines des assistantes maternelles de Ceyreste et de La Ciotat au sein du centre de loisirs de Ceyreste. L'accueil se passe très bien, enfants et assistantes maternelles sont ravis.
- La lutte contre le gaspillage alimentaire : un concours de dessins sur le thème des fruits et légumes de saison a été organisé à l'école Albert Blanc par l'APE et l'ODEL. La Ville s'est aussi inscrite dans le cadre du dispositif AGRIMER pour favoriser la distribution de fruits, légumes, lait et produits laitiers BIO dans les restaurants scolaires. L'objectif est de promouvoir des comportements alimentaires plus sains et de faire connaître aux enfants les filières et produits agricoles de qualité. Des accompagnements éducatifs sont réalisés avec les enseignants. Dans cette démarche, le BIO, l'AOP, l'AOC, l'IGP sont mis en valeur grâce à Alexis, notre Chef de cuisine.
- La remise des diplômes : la fin du cycle élémentaire est symbolisée chaque année par la remise d'un cadeau à chaque élève de CM2. Cette année une nouvelle cérémonie a été réalisée, plus participative et dynamique.
- L'équipement des classes et cantines en capteurs de CO2 pour la sécurité sanitaire des enfants et du personnel.
- Le rééquipement de l'ensemble des classes de l'école Albert Blanc en tableaux numériques et matériel informatique grâce au Conseil départemental.
- Un partenariat avec l'Institut Médico Educatif de La Ciotat : au sein de l'école Albert Blanc, des enseignants, éducateurs, personnels de santé, sont accueillis depuis peu avec des enfants à besoin particulier. L'objectif est de partager des moments avec les autres enfants sur les temps de récréation et de pause méridienne voire des temps spécifiques, festifs ou artistiques.



► Renforcer la vie sociale

- La création de logements intergénérationnels pour nos jeunes et nos personnes du bel âge : 24 logements sociaux, livrés en 2021, ont vu le jour quartier Sainte Catherine, dont 7 sont réservés aux seniors. La vie au Clos du Pré y est très paisible.

Ce qui n'était pas prévu mais est en cours de réflexion :

La création de la Maison du bel âge nous a permis, grâce au Conseil Départemental 13, de maintenir un service public indispensable avec la Poste. Toutefois, l'espace étant réduit, il nous faut redonner un véritable lieu de vie à nos anciens en leur attribuant un nouveau bâtiment facile d'accès situé au cœur du village. Plusieurs lieux sont envisagés, les études sont en cours.

► Favoriser la pratique du sport

- **Avec la relocalisation du mini-stade :** le mini-stade a été rafraîchi et sécurisé en attendant sa délocalisation, dans le cadre d'un projet plus global sur la Ville.

Le club de rugby intercommunal Ceyreste-La Ciotat est une grande fierté pour nous et serait, à coup sûr, une immense fierté pour Patrick Boré. Les éducateurs et membres du bureau constituent une équipe motivée qui accueille plus de 220 licenciés à partir de 6 ans et encadre tout ce monde autour des valeurs morales telles que l'esprit de groupe, la solidarité, la combativité.

Dans la même lignée, nous pouvons être fiers de notre Tennis club qui, avec ses 403 adhérents, reflète l'engouement pour ce sport à Ceyreste. Il faut quand même reconnaître un site plutôt sympa et une animation au top. Merci à Christophe Pellegrino pour son engagement. La création de 3 terrains padel qui vient compléter l'offre de sport de raquette rencontre un franc succès.

Ce qui est en cours :

Le haut de l'avenue Eugène Julien a fait l'objet d'une étude pour un réaménagement total de la zone : camping, tennis, centre de loisirs, stade. Par ailleurs, nous souhaitons compléter cet endroit par des installations permettant une offre sportive de pleine nature plus diversifiée : pumtrack (parcours VTT) et parcours de santé sont au programme. Comme quoi nous avons à cœur de nous occuper de toutes les générations. Remercions à nouveau la Métropole et sa Présidente, Martine Vassal, pour l'aide apportée dans ce dossier.



► Moderniser et intensifier les services à la population

Nous avons constaté, au cours de ces dernières années, une forte demande pour de courts séjours. C'est ainsi que les capacités d'accueil se sont développées en gîtes ou chambres d'hôtes. Notre camping a réalisé également de grands travaux d'amélioration, ainsi qu'un nouveau restaurant. Il fait ainsi partie des campings haut de gamme de notre région.

► La préservation et le développement de nos finances

Le souci de toutes les communes reste bien évidemment celui des finances. L'expression « Les temps sont durs » est de plus en plus d'actualité. Ceyreste n'échappe pas à la règle. En bon Ceyrestens toutefois, nous scrutons à l'euro près tous nos postes de dépenses sans rechigner sur les services indispensables. Vous n'êtes pas sans savoir l'impact qu'a pu avoir sur nos dépenses l'explosion du coût de l'énergie. Les mesures prises à cet égard sont de nature à stabiliser ce poste important. Nous regrettons bien évidemment l'impact que cela a pu avoir sur l'utilisation de la salle polyvalente et sa conséquence pour les nombreuses associations qui l'utilisent. Nous avons également été obligés de réduire l'éclairage public nocturne. Sur ce dernier point nous continuons l'équipement en Led de l'éclairage public mais là aussi chacun de nous a pu constater la différence de prix entre une ampoule LED et une conventionnelle.

► Le respect de nos cultures, fêtes et traditions

• **Programmation de spectacles culturels notamment par le biais de Provence en scène et développement de l'identité Ceyrestenne à travers les fêtes traditionnelles :**

Vous l'aurez remarqué, la ville n'a pas fait l'impasse sur les festivités. L'année 2022 a renoué avec nos habituelles fêtes ceyrestennes, qu'elles soient :

- Traditionnelles, avec la St Blaise qui a eu l'honneur d'accueillir Monseigneur Jean-Marc Aveline, Archevêque de Marseille nommé Cardinal depuis ;
- Plus festives, avec la fête de la musique, un concert de rock, des concerts de jazz et des soirées dansantes endiablées tout au long de cet été. La saison estivale s'est terminée par un concert de piano de grande qualité dans le cadre du festival international de la Roque-d'Anthéron. Ajoutons dans le désordre un salon de printemps qui a vu des œuvres récompensées, un salon de la coutellerie exceptionnel, une chasse aux œufs qui a remporté un franc succès et notre salon du livre qui, cette année encore, a attiré un public nombreux et averti avec la présence d'auteurs de qualité.

Une nouvelle fois, grâce à l'aide du Conseil Départemental qui a participé au financement de trois spectacles, la programmation peut être qualifiée de riche et variée.

Enfin notre traditionnelle crèche a de nouveau attiré de nombreux visiteurs, notamment lors de notre marché de Noël qui s'est terminé par un feu d'artifices détonnant.

Ce qui est en cours :

- Devant le succès que rencontre la cabane à livres implantée face à l'hôtel de Ville, une seconde a été réalisée par les services techniques et positionnée à proximité de l'école Jean d'Ormesson. Nos agents ont d'ailleurs réparé, renforcé et rendu étanche la première. Une troisième est prévue à proximité de l'école La Muscatelle.
- Ceyreste a été labellisée Capitale Provençale de la Culture par le CD13 aux côtés de : Mimet, Aubagne, Istres et Marignane. Ce label offre une vitrine aux talents et artistes locaux tout en révélant au plus grand nombre la richesse du patrimoine culturel de la Provence et de ses territoires. Il permet également de proposer une véritable saison culturelle tout au long de l'année grâce au financement du Conseil Départemental. Une première représentation a d'ailleurs remporté un franc succès : Nicole FERRONI.



USAGE DOMESTIQUE



Éviter de laisser couler l'eau



Limiter les arrosages des jardins



Utiliser les appareils de lavage à plein



Installer des équipements économes en eau



MOBILISATION FACE À LA SÉCHERESSE

Après deux saisons hydrologiques présentant d'importants déficits de précipitations et une année 2022 plus chaude que la normale, l'année 2023 débute avec une faible recharge des ressources locales dont les niveaux sont très bas.

Ainsi, dès le 9 février 2023, le Préfet a été amené à placer l'ensemble du Département en état de vigilance sécheresse et à prendre des mesures de restrictions d'eau d'un niveau de gravité élevé compte tenu de la saison.

Des gestes simples permettent, au quotidien, d'économiser l'eau et d'anticiper les situations de pénurie. Soyez attentifs à l'évolution des consignes préfectorales sur les réseaux sociaux, le site internet de la ville ainsi que les différents panneaux d'affichage municipaux.

ACCÈS AUX MASSIFS FORESTIERS DURANT L'ÉTÉ

En été, les espaces forestiers sont plus exposés aux risques d'incendie. Aussi, pour protéger les promeneurs et les sites, l'accès (y compris par la mer), la circulation, la présence de personnes dans les massifs forestiers et les travaux à proximité sont réglementés par l'arrêté préfectoral n° 13-2018-05-28-005 du 28 mai 2018 pour la période du 1er juin au 30 septembre.

Pendant cette période, l'accessibilité aux massifs est déterminée quotidiennement en fonction de la météorologie et de la sécheresse. Elle est cartographiée et rendue publique pour chaque massif et pour l'ensemble des communes concernées.

Le niveau de risque applicable à chaque massif forestier est consultable sur :

- Carte d'accès aux massifs : <http://bpatp.paca-ate.fr/> (elle est mise à jour, quotidiennement vers 18h pour le lendemain et indique le niveau de danger feux de forêts pour les 25 massifs du département) ;
- Le serveur vocal dédié de Provence Tourisme au n° 0811 20 13 13 ;
- Le site Web : MyProvence Balade : <https://www.myprovence.fr/enviedebalade> ;
- Application smartphone « Prévention incendies »
- Application smartphone « MesCalanques » (pour le seul massif des Calanques)

	Massif Présence	Massif et bande des 200 m Usage d'engins	Emploi du feu
Vert	✓	Autorisé sous réserve que la sécurité soit assurée en permanence par un dispositif de prévention et d'extinction approprié	⊘
Jaune	✓	Autorisé sur la plage horaire de 5h à 13h sous réserve que la sécurité soit assurée en permanence par un dispositif de prévention et d'extinction prévu par l'arrêté préfectoral.	⊘
Orange	✓	INTERDIT (sauf cas spécifiques)	⊘
Rouge	⊘	INTERDIT (sauf cas spécifiques)	⊘



LE CCAS AU SERVICE DES PERSONNES DÉMUNIES ET VULNÉRABLES

Le service du CCAS a un partenariat avec la Société des Eaux de Marseille Métropole (SEMM) et la Société d'assainissement Ouest Métropole (SAOM) afin d'aider les personnes confrontées à des difficultés de paiement de factures d'eau et d'assainissement.

Les Ceyrestens concernés peuvent se présenter au CCAS de la Commune munis de la ou des factures d'eau impayées. Le Service du CCAS pourra les aider à trouver des solutions adaptées (échelonnement de la dette, demande d'aide « Fonds de Proximité Eau »...).

Les personnes réglant l'eau dans leurs charges ou non destinataires de factures individuelles de la SEMM ne sont pas éligibles à ces aides, mais peuvent se renseigner pour une demande d'aide « FSL maintien » auprès du Département.



Inscription sur le registre des personnes vulnérables du CCAS :

En période de canicule, de grand froid, ou lors de catastrophes naturelles, les communes ont pour mission d'aider les personnes les plus vulnérables. Le CCAS tient un registre des personnes vulnérables afin de savoir auprès de qui intervenir. Si vous vous sentez isolés, ou en situation de fragilité, pensez à vous inscrire sur ce registre !

L'inscription se fait auprès du CCAS (Tél : 04 42 32 50 84). Un tiers peut se charger de l'inscription (parent, médecin traitant, CCAS, service de soins à domicile, etc.).

UN NOUVEAU VÉHICULE DE PATROUILLE POUR NOTRE RCSC



La Ville de Ceyreste, soucieuse de la préservation de son environnement et de son patrimoine forestier, a souhaité doter sa Réserve Communale de Sécurité Civile d'un second 4x4 feu de forêt neuf en remplacement de véhicules anciens et obsolètes. Un grand merci au Département des Bouches-du-Rhône et à sa présidente Martine Vassal de l'aide financière apportée pour cette nouvelle acquisition.

Ce véhicule, équipé d'une citerne, permettra aux bénévoles de la réserve de patrouiller, d'intervenir sur des feux naissants, mais aussi de participer aux actions du plan communal de sauvegarde, s'il y avait un besoin.



**VOISINS
VIGILANTS
ET SOLIDAIRES**

VOISINS VIGILANTS ET SOLIDAIRES

La plateforme communautaire Voisins Vigilants et Solidaires met en relation les habitants d'un même quartier désireux de lutter ensemble contre l'insécurité. En France, un cambriolage a lieu toutes les 90 secondes ; dans les villes ayant adhéré au dispositif, leur nombre a baissé de 20 à 40 %, grâce aux liens privilégiés créés entre la Mairie, les forces de l'ordre et les voisins vigilants.

Une fois inscrit, votre rôle principal consiste à veiller et alerter. Il s'agit d'une vigilance passive, **les voisins ne se substituent pas à la police**. Vous constatez un événement inhabituel ou une personne suspecte ? Envoyez une alerte depuis votre téléphone. Elle sera transmise par SMS ou par mail aux autres voisins, mais également à la Mairie et au Commissariat, permettant d'accroître la réactivité et l'efficacité des actions qu'ils mènent en matière de tranquillité publique. Vous pouvez également partager vos dates de départ en

vacances avec vos voisins pour partir sereinement. Basé sur la convivialité, l'entraide et la solidarité, le site vous permettra de vous construire un cadre de vie agréable et serein.

L'inscription est simple et gratuite. Rendez-vous depuis votre ordinateur, sur le site www.voisinsvigilants.org. Pour plus de sécurité, votre inscription sera vérifiée et validée. Pour recevoir des alertes par SMS, vous devrez indiquer votre numéro de téléphone, mais pourrez ensuite choisir de le masquer. Vous n'avez pas accès à internet ? Demandez à une personne de votre entourage de vous inscrire pour pouvoir envoyer des alertes ou en recevoir sur votre téléphone portable. Le dispositif prévoit également une inscription particulière pour les seniors dont les enfants ou les proches veulent recevoir les alertes.

Devenez vous aussi « voisin vigilant » en vous inscrivant sur www.voisinsvigilants.org

Le saviez-vous... ? Opération Tranquillité Vacances

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...).

Renseignez vous auprès de votre Police Municipale :
04 42 83 10 64 // 06 73 67 78 34

Contre les **cambriolages**,
les **bons réflexes !**

**OPÉRATION
TRANQUILLITÉ
VACANCES**





Pour l'année scolaire en cours, de nombreux événements ont été organisés ou vont l'être. Zoom sur quelques temps forts :

► Collecte de cartouches d'encre - lauréat du concours national de collecte :
Les écoles de la Muscatelle et Albert Blanc ont collecté les cartouches d'encre vides et ont ainsi participé à un concours national organisé par la société SRDi à la Boissière des Landes en Vendée. Parmi les 75 écoles participantes, les nôtres ont remporté ce concours. Cette action a permis à l'APE, organisatrice de cette opération, de gagner des fonds afin d'organiser des animations pédagogiques pour les élèves des 9 classes sur le recyclage et la sensibilisation à l'écologie avec l'association Water Family.

► Journée de sensibilisation au harcèlement scolaire et cyberharcèlement :

L'APE a sollicité l'association e-enfance (agrée par l'Education Nationale) fortement engagée pour la protection de l'enfance. Un moment d'échanges et de débat aura donc lieu avec des supports aussi variés que ludiques pour que les jeunes puissent s'exprimer.

► Concours de dessins dans la salle de restauration scolaire à Albert Blanc :

Dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire et afin de rendre la salle de restauration plus attrayante, l'APE a organisé, en partenariat avec l'ODEL, un concours de dessins sur le thème des fruits et légumes. Les gagnants peuvent ainsi participer à un cours de cuisine avec Alexis Théry, chef cuisinier des écoles.

L'APE Jean D'Ormesson

est l'association de parents d'élèves de l'école primaire Jean D'Ormesson



Des actions ont été menées afin de récolter des fonds pour pouvoir ensuite proposer des activités à tous les enfants de l'école primaire :

► Vente de bulbes à la sortie de l'école afin de donner un peu des couleurs dans les jardins de Ceyreste ;
► Mise au propre du jardin de l'école avec des parents qui ont mis la main à la pâte un samedi matin pour récolter la verveine, afin de la faire sécher pour ensuite la vendre ;
► Organisation d'un goûter d'halloween aux enfants avec concours de dessin et customisation de citrouilles ;

► Ventes de crêpes, de gâteaux et de chocolats pour les petits gourmands à l'heure du goûter, vente de sapins de Noël, vente de chichis et de nougats lors du marché de Noël.

L'APE a ainsi pu offrir la traditionnelle galette. Les rois et les reines d'un jour ont été couronnés. Dans cette école aussi la récolte des cartouches d'encre usagées rythme les semaines pour financer les actions à venir : la kermesse de l'école, une tombola... Les fonds restant seront redistribués aux enseignants pour leurs projets pédagogiques.



Nos petits Ceyrestens étaient conviés à la salle polyvalente pour un après-midi magique : un spectacle de Noël MAGIC MOUSE offert par le Comité des Fêtes de Ceyreste, pour leur plus grand plaisir ! L'occasion pour nos élus de leur remettre le traditionnel goûter de Noël offert par la Municipalité.

Lecture par Nature

Samedi 7 janvier, les élèves de la classe de CE2 de Madame Moisset ont fait découvrir à leurs parents le travail fait dans le cadre du projet "Lecture par Nature". Ce projet financé par Aix-Marseille-Provence Métropole et à l'initiative de la bibliothèque municipale s'est déroulé sur plusieurs semaines. Au programme : des ateliers d'écriture, de graphisme, de logique... des compétences travaillées de

manière ludique.

Parents, enseignants et représentants de la Mairie ont découvert le rendu final de tout ce travail, un roman photo, à la médiathèque d'Auriol à travers un parcours énigmatique et numérique très dynamique. Le clou de la fin d'après-midi : le chant entonné par les enfants, un chant illustrant leur roman.

Un bon moment culturel et convivial que tous ont vécu agréablement.

Randonnée Urbaine

Les classes de maternelle Jean D'Ormesson et La Muscatelle ont participé à une randonnée urbaine dans les cabarottes de Ceyreste. Les élèves ont recherché les traces du château à travers les portes pour résoudre les énigmes et découvrir quelques lieux du patrimoine du village. Enfin, le trésor : LES TORQUES, brioches parfumées à l'anis savourées par les élèves vendredi après-midi.

Élèves et équipes pédagogiques remercient la municipalité de Ceyreste pour l'aide fournie à la réussite de cet enrichissement culturel et sportif, à travers la mise en sécurité et la préparation matérielle.

Nous remercions également tous les parents accompagnateurs pour leur investissement auprès des groupes d'élèves.

Les équipes de Jean D'Ormesson et La Muscatelle.



PERMIS INTERNET

La première intervention « permis internet », a eu lieu la matinée du mardi 15 novembre 2022 dans les deux classes de CM2 des deux écoles de Ceyreste. En collaboration avec la Gendarmerie de Cassis, chaque enfant a reçu un livret préventif de « code de bonne conduite sur internet » destiné à les sensibiliser sur les risques liés à Internet.

La Police Municipale de Ceyreste a assuré au premier semestre 2023 une seconde intervention dans ces mêmes classes afin de faire passer aux élèves un examen à l'issue duquel un permis Internet leur a été délivré individuellement s'ils répondaient correctement au questionnaire.

Enseignants et élèves se sont livrés avec plaisir et intérêt à cette opération en participant activement et dans la bonne humeur à des échanges riches et instructifs.



En amont du débat d'orientations budgétaires, la commission des finances s'est réunie le 27/01/2023, composée d'élus municipaux de la majorité, de l'opposition et du Directeur Général des Services. Les thèmes ont été les suivants :

• Les orientations budgétaires communales

1. Investir selon nos stricts besoins ;
2. Répondre aux attentes des Ceyrestens en maintenant notre endettement ;
3. Augmenter nos ressources propres en optimisant nos recettes de fonctionnement sur le plan fiscal ;
4. Maîtriser nos charges de fonctionnement dans un contexte inflationniste de crise énergétique ;
5. Évolution des grilles indiciaires liées au personnel.

• Le rapport d'orientations budgétaires : approuvé à l'unanimité

Le 9 février 2023, le débat d'orientations budgétaires (basé sur le rapport d'orientations budgétaires pour 2023) a eu lieu au sein du conseil municipal. Au cours de celui-ci, qui doit avoir lieu deux mois avant l'examen du budget primitif de l'année, il a été rappelé que le budget communal doit répondre à un objectif d'équilibre entre les recettes et les dépenses. Il a été constaté que d'année en année, notre excédent de fonctionnement, ou report, était consommé progressivement malgré des

efforts relatifs à la réduction et à l'optimisation de nos dépenses de fonctionnement (charges de personnel, dépenses courantes). Ce constat est multifactoriel :

1. Le contexte inflationniste actuel qui approche les 6 %.
2. Le coût énergétique sachant que les collectivités n'ont pas bénéficié du bouclier tarifaire.

Notre ambition pour 2023, à mi-mandat, est de maintenir notre report voire de le consolider pour assurer nos investissements. Nous continuerons à optimiser nos dépenses dans ce contexte inflationniste, à solliciter toutes les subventions possibles. Nous continuerons à optimiser la gestion de la masse salariale.

Pour ce faire, nous devons après 12 ans de stabilité, optimiser nos ressources fiscales sur le foncier bâti et non bâti sachant que l'État augmente les bases de 7,1 % et que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères augmente elle aussi de 4,5 % au niveau de la métropole. La commune augmentera donc les taux des taxes foncières de 7 % et majorera la taxe d'habitation sur les résidences secondaires de 60 % espérant ainsi, pour cette dernière mesure, retrouver des biens à la location pour que les Ceyrestens bénéficient d'une offre supplémentaire. Notre objectif étant la satisfaction des Ceyrestennes et Ceyrestens, un plan d'investissement sur les trois dernières années du mandat actuel a été validé.

LE PARKING CAUNET

Extension du parking de la Mairie

En février 2022, le Conseil municipal a autorisé Monsieur Patrick GHIGONETTO, Maire de Ceyreste, à acquérir une partie d'un terrain privé (emplacement réservé) afin de tenir l'engagement du programme des élections municipales 2020 et étendre le parking de la Mairie, grâce au concours habituel du Conseil Départemental. Le 12 mai 2022, l'acte de vente a été signé, afin que ce terrain devienne la propriété de la Ville.

Les travaux ont commencé en novembre 2022 et se sont terminés en janvier, permettant ainsi

à 41 véhicules supplémentaires de stationner pour accéder au centre-ville. Ce projet a été totalement pensé pour le bien être des administrés tout en respectant les contraintes du lieu et de l'environnement (places drainées, réseau pluvial, transplantation des arbres fruitiers présents sur la parcelle...). Ces travaux ont été subventionnés par le Conseil Départemental 13 à hauteur de 60 %.

Pour sécuriser et embellir le stationnement, d'anciennes jardinières du centre ancien ont été installées, ainsi que des lampadaires.



Pour les beaux jours, les horaires d'éclairage public évoluent :
l'extinction passe de 22h30 - 5h30 à 00h30 - 5h30 pour plus de confort.

Rétrospective



Crèche provençale

Comme à son habitude, la crèche provençale de Ceyreste a pris ses quartiers dans la salle du moulin, de début décembre à mi-janvier. Vous pouviez y retrouver tout le Centre Ancien, de la Fontaine Romaine à la Chapelle Sainte Croix, en passant par l'Hôtel de Ville et le Cercle de l'Union. Merci aux petites mains qui oeuvrent plusieurs semaines avant son ouverture pour faire briller nos yeux de petits et grands enfants !



Concours de vitrines

La gagnante du concours de vitrines de Noël édition 2023 est GALA COIFF ! Nos élus ont eu la joie d'aller féliciter Béatrice pour son travail de décoration. Merci à la cave l'Essentiel et à l'onglerie My nails Maë pour les récompenses offertes à la gagnante !



Noël à Ceyreste

Un marché de Noël avec du local et du fait main sur la place de la Mairie, les chorales des enfants des écoles place Cupif, la visite du Père Noël et enfin un spectacle pyrotechnique pour en mettre plein les yeux place Albert BLANC... On peut dire qu'à Ceyreste, Noël ne passe pas inaperçu !



Chants du Département

Comme chaque année, le Département a offert à Ceyreste une représentation de qualité à la salle polyvalente : Noël Folk de la compagnie Nine Spirit. Un moment magique mêlant un répertoire traditionnel et original, en lien avec une idée commune de Noël. Merci au Département !

Ceyreste en images

Salon de la Coutellerie de Ceyreste

Rétrospective



Pour sa seconde édition, le Salon de la Coutellerie de Ceyreste a poussé les murs pour accueillir cette année une quarantaine d'exposants (contre 27 en 2022) venus de différentes régions de France, du nord au sud en passant par la Corse. Des démonstrations ont eu lieu sur le parvis de la salle polyvalente et des food-trucks servaient les exposants et les visiteurs sous un magnifique soleil (Friterie, pralines, cave, pizza,...).

Cette année, une tombola a eu lieu pendant le week-end, permettant à 3 chanceux de remporter des lots comprenant : couteau ou tire-bouchon, une bouteille de vin des vignes du Grand Caunet, une Line de Ceyreste ainsi que des Pralines JAG.

Un grand merci au Comité des Fêtes qui œuvre tout au long de l'année pour apporter de la vie et des manifestations de qualité sur la Commune.





La cérémonie permet au maire de rencontrer chaque jeune de 18 ans nouvellement inscrit sur la liste électorale de sa commune.

Un jeune ayant atteint l'âge de 18 ans et figurant sur la liste électorale est invité :

- S'il est inscrit d'office suite à son recensement militaire ;
- S'il a effectué une inscription volontaire sur la liste électorale ;
- S'il est inscrit en tant que citoyen d'un autre État membre de l'Union européenne.

La cérémonie peut avoir lieu tout au long de l'année, en dehors des périodes de campagne électorale pour un scrutin concernant tout ou partie du territoire de la commune.

C'est donc le 26 novembre 2022 que Monsieur Patrick GHIGONETTO, Maire de Ceyreste,

accompagné d'élus du Conseil Municipal, a eu le plaisir d'accueillir nos jeunes Ceyrestens nouvellement inscrits sur la liste électorale de la commune : discours sur les principes fondamentaux de la république, de la démocratie et de notre système politique, puis remise de la carte électorale et du livret du citoyen en main propre. Cette cérémonie officielle s'est clôturée par un vin d'honneur dans la salle du Conseil.

Un événement qui marque l'entrée de nos jeunes majeurs dans la vie démocratique, faite de droits mais aussi de devoirs !

En cas d'absence à cette cérémonie : la carte est mise à sa disposition le jour du scrutin au bureau de vote concerné. Pour l'obtenir, l'électeur doit présenter une pièce d'identité.

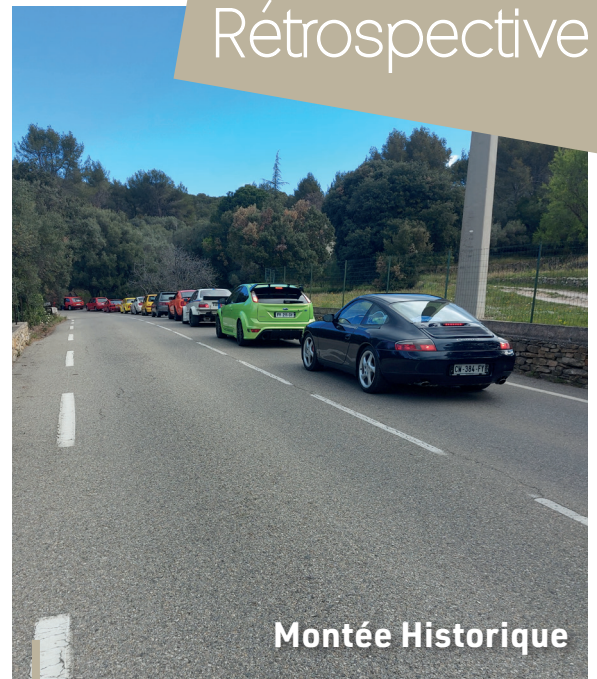
Demandes en lignes sur service-public :

Les demandes d'actes d'état civil de la Commune (Actes de naissance, de mariage et de décès) peuvent être formulées directement sur le site **Service-Public.fr**, tout comme le recensement citoyen obligatoire à partir de 16 ans.



Nicole FERRONI

Le jeudi 27 avril, le Cercle de l'Union a eu la joie d'accueillir Nicole FERRONI pour nous parler d'Amour avec un « grand M », de Marseille la re-belle, de ses malheurs, ses clichés et des Marseillaises. Un grand merci au Département des Bouches-du-Rhône pour cette ouverture de la saison culturelle plus que réussie à Ceyreste.



Montée Historique

Ce sont au total 90 véhicules qui ont pris le départ ce dimanche de Rameaux. Une belle manifestation avec une organisation sans faille de Phocéa Productions en partenariat avec la ville de Ceyreste, Grand Caunet auto passion et l'écurie Soleil Classic. Un grand merci à tous les participants !



Cérémonie du Génocide Arménien

Un hommage solennel a été rendu aux victimes du Génocide Arménien, avec un dépôt de Gerbe à la stèle du 24 avril 1915 de Ceyreste, puis par des prises de parole dans l'ordre suivant : Samuel Kabakian, Président de l'association culturelle des arméniens de La Ciotat/Ceyreste, et son Vice-Président, de Monsieur Alexandre Doriol, Conseiller régional et Premier Adjoint de la Ville de La Ciotat, ainsi que de Patrick Ghigonetto, Maire de Ceyreste et Conseiller Départemental.



Saint Blaise

La traditionnelle fête de la Saint Blaise a eu lieu le Dimanche 5 Février sous un soleil radieux. La bénédiction, ainsi que celle des chevaux et des torques, a eu lieu sur la Place de la Mairie. Une messe a été célébrée dans notre belle église.

Ceyreste en images

CEYRESTE LABELLISÉE « CAPITALE PROVENÇALE DE LA CULTURE »

En 2023, nos festivités prendront une nouvelle dimension avec la labellisation de Ceyreste en tant que « Capitale Provençale de la Culture » par Martine Vassal, Présidente du département des Bouches-du-Rhône. L'idée de ce label est de faire circuler la culture sur le territoire, de déplacer les curseurs culturels de leur point d'ancrage traditionnel : les grands festivals, l'Opéra de Marseille, les grands théâtres s'y délocalisent le temps d'une représentation.

Les 23 et 24 septembre 2023, Ceyreste sera l'heureuse organisatrice du « Festival Provençal de Ceyreste ». L'occasion de faire connaître nos artisans locaux dans les secteurs de la gastronomie et de l'artisanat provençal, mais aussi de vous permettre de faire vos emplettes.

PROPRIÉTAIRES DE LOCATIONS SAISONNIÈRES :

Rappelons aux propriétaires de locations saisonnières qu'ils doivent s'acquitter de la taxe de séjour chaque année (renseignements en Mairie).



NOUVELLE CABANE À LIVRES !

La nouvelle cabane à livres est en place, vous pouvez la trouver à proximité de l'école Jean d'Ormesson, faites-en bon usage !
« Il n'y a pas d'homme cultivé. Il n'y a que des hommes qui se cultivent »

LE RETOUR DU MARTINET NOIR À CEYRESTE

Le martinet noir est une espèce migratrice, insectivore, présente sur le territoire à partir de la mi-avril et jusqu'à la fin d'été pour la période de reproduction. Ces oiseaux inféodés au milieu urbain nichent sur nos bâtiments, à la faveur d'une fissure, crevasse, trou, espace sous le toit... Les couples de martinet noir sont fidèles à leur site de nidification et l'oiseau a la particularité exceptionnelle de passer la totalité de sa vie en volant (y compris pour se nourrir, dormir, boire, etc.).

Les populations de martinets noirs sont pourtant en forte régression : la raréfaction des sites de nidification favorables à sa reproduction est l'un des facteurs expliquant la disparition de l'oiseau. En effet, les sites de nidification, par méconnaissance, sont souvent détruits à l'occasion de travaux ou de rénovations. Les nouvelles constructions sont quant à elles souvent lisses et sans aspérité, et peu favorables à la nidification de l'espèce. Le martinet

noir est ainsi une espèce menacée, ayant statut d'espèce protégée en France.

La pose de nichoirs spécifiques est une solution facile à mettre en œuvre afin d'agir en faveur du martinet noir. Le Département fabrique des nichoirs à martinets noirs, qu'il confie par lot de 4 aux communes volontaires du territoire qui les installent sur des sites adaptés.

Ne vous étonnez donc pas si vous voyez ce type de nids se développer sur la Commune dans les prochaines semaines.



ANTERES DETECTION SERVICE

Spécialiste de la recherche de fuite

11 impasse de la Cascavelle

13600 CEYRESTE

04 42 08 12 53

contact@anteres.fr

www.anteres-detection.fr



KIGUMI

Menuiserie spécialisée dans les réalisations en bois tournée vers l'éco-conception et le design

Thomas DAVID

06 68 02 72 33

contact@kigumi.fr

www.kigumi.fr



EXPRESSION DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

Tribune de la Majorité

Sobriété énergétique, envolée des coûts énergétiques, performance énergétique... L'énergie est au cœur des enjeux de la France et du monde.

Loin de nous désintéresser du sujet, nous avons entamé la fameuse transition, mais au rythme de notre petite commune, ou plutôt de celui de nos finances : en arrière-plan, la loi ELAN de 2018, le décret tertiaire de 2019 complété par l'arrêté technique du 3 mai 2020. Quand tout à coup, les prix de l'énergie flambent et cohabitent maintenant avec les obligations imposées par l'Etat. Le sujet est primordial mais le calendrier ne pourrait-il pas glisser un peu ? En effet, malgré les aides annoncées par l'Etat et les fastidieux dossiers à remplir pour les obtenir, il faut faire face non seulement au coût des futurs travaux mais, au préalable, aux coûts exorbitants des diagnostics. Tout ceci sera financé, aidé, mais en partie seulement...

L'Etat n'en est pas à son coup d'essai : avec la loi SRU (sur la création de logements sociaux) et son application générale quelle que soit la situation géographique, la topographie, l'attractivité en terme de transports en commun ou même le caractère traditionnel et typique, la facture est plus que salée pour les communes qui ne disposent plus de foncier suffisant pour atteindre les objectifs imposés par l'Etat : 156 000 € pour Ceyreste incluant une majoration de 400 % laissée au libre arbitre du représentant de l'Etat. C'est dire la considération accordée aux élus et administrés qui avancent pourtant des arguments de poids face aux aberrations purement mathématiques. Sans compter les coûts induits par la création de logements : construction d'écoles, augmentation de la consommation d'eau...

C'est dans ce contexte que la Commission finances s'est tenue en janvier 2023, composée d'élus de la majorité et de l'opposition. Les orientations budgétaires ont alors été validées sans réserve devant la nécessité d'augmenter, à contre cœur, les impôts fonciers. Il en était de même lors du Conseil municipal de février 2023 qui a adopté, à l'unanimité, le rapport d'orientations budgétaires précisant noir sur blanc la hausse des impôts fonciers.

Les élus du groupe majoritaire « De l'Ambition pour Ceyreste ! »

Patrick GHIGONETTO, Jacques RENAULT, Ghislaine BURCHERI, Joaquin ORTIZ, Michelle SCOZZARO, Jean-Paul GALLERAND, Sabine AZALBERT, Gilles PORTALES, Nicole MOMBELLI, Bernard LACOMBLEZ, Gaby PASTOR, Joëlle RICO, Marc VIVIANI, Michel FARRIS, Marie-Rose OHANIAN, Samuel KABAKIAN, Vincent BLAIN, Christophe GALLI, Marie-Georges CRUCIANI, Françoise CARIGNANO JAILLON, Alexandra DELERNIAS, Marie-Blanche CORDOU, Anne MOSCHETTI

Tribune de la minorité

La tribune de ce groupe ne nous est pas parvenue au moment où nous publions.



Une gare à Ceyreste *Partie 1*

Tout près de la Chilhère, en contrebas de la vieille route d'Aubagne, au creux du Vallon de Gendame, on trouve quelques blocs de pierres bien taillés abandonnés, entassés au milieu d'un chaos de pierres, quelques unes en équilibre. C'est tout ce qu'il reste d'une des anciennes carrières de Ceyreste. Eh oui, on parle beaucoup de la belle pierre ocre de Cassis, et jamais de la pierre blanche de Ceyreste ! Pourtant, il fut une époque où elle était recherchée pour sa blancheur éclatante et son excellente qualité, car pour être dure, elle est dure. Il n'y a qu'à voir les difficultés qu'il y a à creuser les fondations de certaines maisons !

En 1856 il y avait 3 carrières à Ceyreste, elles appartenaient à la commune et une vingtaine de Ceyrestens y travaillaient. Ils étaient bien payés et leurs familles comptaient parmi celles ayant un niveau de vie parmi les plus élevés. Au début, les pierres partaient vers la Corse et vers l'Algérie, puis, petit à petit elles furent achetées dans la région. Elle furent utilisées pour la construction de la jetée et de la cité ouvrière de La Ciotat. Puis, au fur et à mesure de leur célébrité, Marseille les choisit pour l'édification de la plus grande partie des quais de la Joliette. Donc, les milliers de voyageurs et les innombrables marchandises qui ont débarqué et débarquent toujours à Marseille, le font sur sur de la pierre ceyrestenne !

Ces pierres étaient alors acheminées par charrettes et carrioles par l'ancienne route d'Aubagne empierrée mais chaotique avec un fort dénivelé, et les chevaux, ânes et mulets ne chômaient pas... Aussi, quand il fut question de mettre en service une ligne de chemin de fer entre Marseille et

Toulon, les communes de Ceyreste et de La Ciotat se proposèrent chacune pour accueillir une gare sur son territoire. L'ancien antagonisme entre les deux cités resurgit à cette occasion, car Ceyreste voulait absolument que la gare soit placée à l'entrée même du village pour se rapprocher au maximum des carrières. En effet, grâce à la puissance et à la rapidité des locomotives à vapeur, le trajet jusqu'à Marseille ne durerait plus qu'une heure au lieu d'une journée !

Le Progrès était en marche mais malheureusement il ne devait s'arrêter qu'à 1 km 500 de Ceyreste selon le lieu choisi par la Compagnie des Chemins de Fer sur les terres de La Ciotat.

Le Conseil Municipal de Ceyreste en fut grandement déçu, d'autant plus que la ligne passait à une centaine de mètres de l'entrée du village et il demanda en compensation la création d'une belle route d'accès à la gare. Ce fut un simple chemin qui fut tracé le long du talus de la voie ferrée, et son dénivelé était si important qu'il fut tout suite raviné et impraticable aux charrettes : deuxième désillusion pour Ceyreste !

La ligne Marseille-Toulon fut mise en service le 3 mai 1859 avec donc un arrêt à La Ciotat au grand déplaisir des Ceyrestens.

En 1859, la Compagnie des Chemins de Fer proposa à Ceyreste de louer les carrières pour 800 Francs par an sur une durée de 9 ans et d'aménager un «embarcadère» à Saint-Estève : le Conseil Municipal accepta car c'était du travail assuré pour les Ceyrestens et une bonne publicité pour la pierre de Ceyreste. [...]

Numéros utiles

Services Administratifs Municipaux :
04 42 83 77 10

- État Civil / Cimetière / Élections : tapez 1
- Police Municipale: tapez 2
- Urbanisme : tapez 3
- Éducation / Vie associative : tapez 4
- Communication : tapez 5
- Comptabilité : tapez 6
- Secrétaire Maire / Élus / DGS : tapez 7

Police Municipale : 04 42 83 10 64
ou 06 73 67 78 34

Secrétariat Services Techniques :
04 42 83 35 32

Bibliothèque Municipale : 04 42 83 74 66

CCAS : 04 42 32 50 84

Maison du Bel-Age / Bureau de Poste :
04 13 31 57 16

Gendarmerie Nationale : 04 42 01 90 22 ou 17

Métropole « Engagés au quotidien »

(déchets, encombrants, voirie) :

Tel : 0 800 94 94 08 (N° vert)

Appli : Engagés au quotidien

Site : <https://www.marseille-provence.fr/index.php/conteneur-mpm-services/engages-au-quotidien>

Société Eau et Assainissement : 04 95 09 53 50

Société des eaux de Marseille Métropole

Urgence problème technique réseaux d'eau :

09 69 39 40 50 (N° non surtaxé)

Urgence hors jours et heures ouvrables :

04 91 83 16 15

Urgence médicale : 15

Urgence vétérinaire : 3115 (appel gratuit)

Urgence dentaire : 0 892 566 766

(dim. et jours fériés)

Pompiers : 18

Eclairage public :

Contactez les Services Techniques

Urgence gaz GRDF : 09 69 36 35 34

Urgence électricité Enedis : 09 726 750 13

Le Bus+ (Transport PMR) : 04 91 10 59 00

Taxis : • M. DI SAVINO Philippe : 06 09 32 92 27

- M. CAROL Benoit : 06 09 37 35 01

Le Carnet rose

- MERLE Pierre, Joao, Yvon

La publication des naissances dans Ceyreste Infos s'effectue uniquement sur demande écrite des parents. Celle-ci doit être déposée au bureau de l'État Civil en Mairie.

Le Carnet blanc

- LABICHE Emmanuelle et VECRIN Nicolas
- VUCCINO Anne-Charlotte et COMBAT Matthieu
- CHETTOUH Yasmine et OUSSMOU Malik
- CARDONNA Stéphanie et BLACHERÉ Stéphane

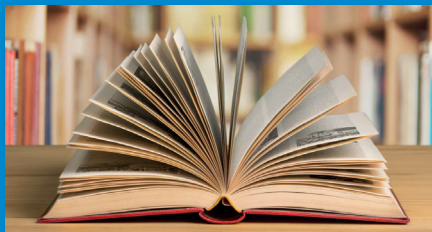
Avec nos félicitations et nos vœux de bonheur.

Le Carnet gris

- HERRERO Icaro
- GABET André
- LUSCHER Jean
- PHILIPOT Marie-France veuve ROUBAUD
- LEMAIRE Gilbert
- BERTRAND Georgette divorcée GRANIER
- RUBIN-DELANCHY Jean
- D'ACCUNTO André
- HUGUES Maryse divorcée COLLADO
- JACQUEMIN Maurice
- JULIEN Pierre
- DAOUDI Salah
- LAURANCE Maryvonne épouse GUICHARD
- MUGGIRONI Maria veuve ESPANET
- VENTRE Maurice
- BONTROND Jean-Michel
- MOÏ Jean
- BOTELLA Eric
- MONETTA Michel
- BRUNET Renée veuve CÉSÉLIA
- ESTELA André
- PERFUMO René
- SCHICKLER Serge
- BALL Jean-Claude
- MADONNA Christelle épouse FERRIER
- LAGUILLER Dominique épouse MAERO

Avec nos regrets et nos sentiments les plus attristés.

Samedi 10 juin Salon du Livre de Ceyreste



Organisé par l'association « Des mots, des livres » en partenariat avec la Commune de Ceyreste
10h à 19h - Place de la Mairie

Dimanche 18 juin Commémoration de l'appel du 18 juin



10h - Place du Général de Gaulle

Mercredi 21 juin Fête de la Musique

DJ Franck ALBANESE
Restauration food-trucks sur place à partir de 19h
21h - Place de la Mairie

Vendredi 30 juin

- Remise des diplômes aux CM2
18h - Place de la Mairie
- Spectacle hip-hop baroque
Dialogue inédit entre la musique baroque et le hip-hop
20h - Place de la Mairie

Dimanche 2 juillet Soirée cabaret



Organisée par l'association Werrys, représentée par Julie Bourillon
20h - Salle polyvalente

Jeudi 13 juillet Retraite aux flambeaux



Organisée par la Municipalité
Animation musicale DJ Nicolas SUSINI
Restauration food-trucks sur place à partir de 19h
21h - Place A. Blanc et de la Mairie

Vendredi 14 juillet Fête nationale



Animation musicale DJ MAPSO
DJ Set « Uhambo Tour »
& Feu d'artifice
Restauration food-trucks sur place à partir de 19h
21h - Pl. de la Mairie

Vendredi 21 juillet Amendonné Ceyreste 2^{ème} Édition



DJ Superfunk, Noah Pearce et Ariati
Restauration food-trucks sur place à partir de 19h
21h - Place de la Mairie et place Albert Blanc

Vendredi 28 juillet Soirée Gospel



« Liz' Gospel » Chœurs et âmes
Organisée par Provence en Scène en partenariat avec la Commune
Petite restauration à partir de 19h30
20h30 - Centre de Loisirs

Vendredi 4 août Jazz sur les toits

« Trompette Latine »
Petite restauration à partir de 20h
21h - Centre de Loisirs

Lundi 14 août

Ceyrestines : les 10 ans !
Marco Léna et ses danseuses,
Restauration sur place
19h - Place de la Mairie

Samedi 2 septembre Music, Dance et Cinéma

Spectacle musical de l'ensemble Bande Originale, organisé par Provence en Scène en partenariat avec la Commune
Petite restauration à partir de 19h30
20h30 - Centre de Loisirs

Dimanche 3 septembre Forum des associations

8h30 à 12h30 - Place de la Mairie

Samedi 23 et Dimanche 24 septembre « Ceyreste Capitale Provençale de la Culture »

Festival Provençal de Ceyreste :
Gastronomie et Artisanat
10h à 18h - Salle polyvalente

